

Un milliard d'euros de plus provisionné pour les traders de BNP Paribas en 2009



Dans un contexte de reprise des marchés financiers, les politiques s'indignent que les banques se remettent à distribuer des bonus importants. Et bien voilà de quoi nourrir leur réflexion. Selon ses comptes semestriels, BNP Paribas s'apprête à distribuer à ses traders un milliard d'euros de plus en 2009 qu'en 2008 (le montant total des bonus distribués n'est en revanche pas indiqué). La banque ne le crie pas sur les toits, mais, du fait de ses bonnes performances de début d'année, elle a fortement augmenté ses provisions pour payer à ses traders des rémunérations variables faramineuses au début de l'année prochaine.

Interrogé lors de la présentation des résultats sur le montant exact qu'il comptait distribuer, Baudoin Prot, le directeur général (*photo*), a refusé de répondre, se contentant d'indiquer que le seul ratio à retenir était le coefficient global d'exploitation des activités de marché (le rapport entre le chiffre d'affaires et les coûts) qui était à un niveau historiquement bas, à 43,8%.

Mais il ne faut pas aller chercher très loin pour trouver les montants exacts. Lors du premier semestre, le montant des frais de gestion du pôle Corporate and Investment Banking (CIB) a été de 3,237 milliards d'euros. Contre 2,208 milliards lors du premier semestre 2008. Soit une différence de 1,029 milliards, qui représente une augmentation de 46,6%. En ligne avec l'augmentation des résultats des activités de marché, même si les pourcentages d'augmentation ne sont pas équivalents (2,3 milliards d'euros de bénéfice avant impôt au premier semestre 2009 contre 843 millions pour les six premiers mois de 2008).

Et l'évolution des bonus constitue la principale explication de cette augmentation. Ce n'est pas moi qui le dit, mais la banque. Du moins dans ses comptes du premier trimestre (à un moment où aucune polémique n'avait encore éclaté sur le sujet du retour des bonus). La banque écrivait alors:

"Les frais de gestion du pôle s'élèvent à 1 770 millions d'euros contre 952 millions d'euros au premier trimestre 2008. Ils sont impactés essentiellement par la hausse des provisions pour rémunérations variables dans les activités de marchés de capitaux du fait de la très bonne performance du trimestre, ainsi que, dans une moindre mesure, par des coûts de restructuration et l'effet périmètre de l'intégration des activités de prime brokerage acquise de Bank of America."

Il y a trois mois, la banque assumait le fait que la presque totalité de l'augmentation des frais de gestion soit due à la hausse à venir des bonus.

Pour les comptes du deuxième trimestre, elle est beaucoup plus elliptique, écrivant:

"Les frais de gestion du pôle, à 1 467 millions d'euros, sont en hausse de 16,8% par rapport à une base faible au deuxième trimestre 2008, base adaptée au niveau de revenus d'alors. A périmètre et change constants et hors rémunération variables, ils sont en baisse de 1,5%, conformément au plan d'adaptation mis en place début 2009 et déjà réalisé à plus de 50%. Par rapport au premier trimestre 2009, ils baissent de 17,1%. Ces évolutions témoignent à nouveau de la flexibilité des frais de gestion de CIB."

Flexibilité à la hausse, comme à la baisse! Car l'addition est fort simple à faire, ainsi que la comparaison avec 2008. D'un côté, BNP Paribas a diminué ses effectifs (ce qui diminue ses charges fixes), de l'autre, elle voit ses charges exceptionnelles exploser.

Les traders de BNP Paribas peuvent dire "merci la crise". Les résultats exceptionnels de la banque s'expliquent en effet par une moindre concurrence des établissements américains ainsi que par la politique de taux très accommodante des banques centrales... tous deux conséquence de l'effondrement des marchés fin 2008.

Seul un retournement des marchés empêcherait les traders de se gaver. Et voilà qu'on se prend à rêver d'un nouveau krach...

Précision (à 19h): une porte-parole de la banque, interrogée, ne dément pas le milliard, mais refuse de donner le moindre chiffre, car *"c'est une donnée non publique"*.

Nouvelle précision (à 20h30): un autre porte-parole de la banque ne dément toujours pas le milliard - *"le calcul est de votre responsabilité"*, indique-t-il-, et reconnaît que le montant à verser est *"forcément de l'ordre de plusieurs centaines de millions d'euros"*.

Nouvelle nouvelle précision (mercredi, à 10h): La banque confirme totalement. Un communiqué publié ce matin indique:

"Le chiffre d'un milliard calculé par Libération est proche de la réalité mais, en tout état de cause, les provisions pour bonus effectuées en cours d'année sont virtuelles puisque ces bonus ne sont décidés qu'en fin d'année, au vu des résultats effectifs de l'exercice"